

CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL.

Dans ce chapitre, nous allons présenter la société de NAFTAL district carburant de Bejaïa , puis l'étude de cas qui consiste à transposer les documents de synthèse des années 2008 et 2009 vers le nouveau plan comptable et financier ainsi qu'à présenter quelques opérations comptables concernant l'activité de l'entreprise NAFTAL carburant et cela dans le but de bien illustrer les opérations comptables qui les concernent.

Section I : Fiche signalétique de NAFTAL District Carburants.

A. Historique de NAFTAL :

Issue de SONATRACH (Société National pour la recherche, Transport, production, transformation, la commercialisation des hydrocarbures), l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers (ERDP) a été créée par le décret N°80-101 datant du 06 Avril 1980.

Entrée en activité le 01^{er} Janvier 1982, elle fut chargée de l'industrie de raffinage et de la distribution de produits pétroliers.

Le 04 Mars 1985, les districts suivants carburants, lubrifiants, pneumatiques et bitumes ont été regroupés sous le nom UND (Unité NAFTAL de Distribution).

Durant l'année 1987, l'activité de raffinage est séparée de la distribution, conformément au Décret N°87-189 du 25 Aout 1987.Modifiant ainsi le décret N°80-101 du 06 Avril

1980, donnant naissance a une nouvelle entreprise nationale dénommée :

« Entreprise nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers »

Sous le sigle de « NAFTAL ».

Des l'année 1998, elle change de statut et devient une société par action SPA et filiale SONATRACH a 100 %, elle interviendra par la suite dans les domaines suivants :

- Dans l'enfûtage GPL.
- Dans la formulation des bitumes.
- Dans la distribution, stockage et commercialisation des carburants, GPL, lubrifiants, bitumes, pneumatiques, GPL/produits spéciaux.
- Dans le transport des produits pétroliers.

Le 01^{er} Janvier 2000, l'activité GPL enfutage est séparée de l'activité CLP.

Par décision N°S 554 du 29 mars 2000, il a été procédé à l'organisation générale de la division CLP et l'identification des zones de distribution « CLP » (Carburants Lubrifiants et Pneumatiques).

Par décision N° 555 du 29 Mars 2000, il a été procédé à la création des zones de distribution CLP.

Par décision N°S 606 du 10 Février 2001, il a été procédé à l'organisation et la classification des centres Bitumes de la division Bitume.

Par décision N°S 705 du 17 juin 2002, il a été procédé à la re-nomination des zones de distribution CLP et GPL en District.

Par décision N°S766 du 22 Décembre 2003, il a été procédé à la dissolution de la branche CLPB.

Par la décision N°S 770 du 03 Janvier 2004, il a été procédé à la dissolution des districts CLP et création des districts commercialisation.

A partir du 01^{er} décembre 2006 l'activité carburant est séparée de l'activité commercialisation (L'activité carburant se charge du stockage et déstockage des carburants et l'activité commercialisation s'occupe essentiellement des achats, ventes, bilan annuel, projets...etc.).

B. Principales tâches et responsabilités de NAFTAL :

- Identifier et recenser les infrastructures, équipements et autres moyens matériels (camions, canalisation) relevant de l'activité carburants du district, les structures d'organisation (services, maintenance, installations fixes, surveillance et entretien canalisations, reconnaissance produits,...etc.) et les moyens humains œuvrant pour l'activité carburants.
- Suivre les plans établis par la branche carburant pour l'approvisionnement et le ravitaillement en carburants des dépôts et communiqué régulièrement les états d'exécution aux structures concernées.
- Exécuter les programmes de la distribution établis par les districts commercialisation pour la livraison de la clientèle.

- Gérer les stocks en carburants au niveau des dépôts et communiquer régulièrement des points de situation aux structures concernées de la branche.
- Suivre l'exploitation et la maintenance des infrastructures de stockage et autres moyens (camions, canalisations) carburants de la branche rattachés au district.
- NAFTAL est responsable, en liaison avec les responsables concernés des centres carburants et canalisations, de la sûreté interne des installations et des moyens.
- Gérer en liaison avec les structures de la branche, les relations avec les directions des raffineries NAFTEC, capotage et transport SNTR et tiers et les transmettre aux structures de la branche pour règlement.
- Approuver les bordereaux inter unités (BIU) émis par les districts commercialisation vers le district carburants.

C. Organisation de NAFTAL :

Comme toute entreprise NAFTAL possède sa propre organisation nous illustrons les principaux services :

1. Service Informations de Gestion (ING) : sa mission consiste à :

- Collecter, vérifier et analyser les informations de gestion de district.
- Elaborer les tableaux de bord et rapports de l'activité du District.
- Assurer l'installation et l'exploitation et la sauvegarde des logiciels de gestion et données afférentes.
- Prêter assistance aux structures en matière d'exploitation des applications informatiques opérationnelles.

2. Département AMG (administration et moyen généraux) :

Les missions du département AMG sont :

- Assurer la gestion des moyens généraux du district
- Assurer la gestion des ressources humaines
- Assurer la gestion de l'administration
- Assurer la gestion des œuvres sociales et culturelles

3. Département finances et comptabilité :

Le département finances et comptabilité a pour mission de :

- Coordonner et suivre toutes les activités de comptabilité de trésorier, budget

et patrimoine

- Consolider, analyser les états comptables et veiller à la sincérité des comptes du District
- Veiller à la concordance des écritures comptables avec les flux physiques et financiers

Service trésorerie : il est composé de deux sections, la Section recettes et

la section dépenses .Sa mission est de :

- Suivre et contrôler les flux, recettes et dépenses de trésorerie.
- Traiter les dossiers de paiement d'investissement, fournisseurs et autres dépenses.
- Etablir les situations de rapprochement des comptes (recettes et dépenses)
- Contrôler et effectuer les comptabilisations des comptes et grands livres de trésorerie.
- Etablir des rapports d'activités.

Service comptabilité générale : il est composé de deux sections, la Section SVCD et la

Section comptabilité .Sa mission est de :

- Procéder aux écritures comptables conformément aux préconisations du plan comptable national.
- Elaborer les documents comptables (Bilans, balances et livres).
- Contrôler les arrêtés de comptes et préparer les inventaires et bilans.
- Elaborer les analyses et synthèses comptables.
- Procéder aux opérations des clôtures et réouvertures des comptes .

Service budgets et coûts : Ses diverses missions sont :

- Elaborer les budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement du District.
- Consolider l'ensemble des charges nécessaires à la détermination du coût
- Contrôler et traiter les situations financières du District
- Procéder aux ajustements des budgets et crédits
- Assurer le suivi régulier de la comptabilité analytique

4. Département Transport & Technique : Il a pour mission :

- Elaborer les plans de maintenance préventive et curative des équipements, dépôts, et canalisation et en suivre l'exécution.
- Elabore les plans annuels et pluriannuels de transport, en prenant en charge les besoins de distribution et ravitaillement des produits commercialisés.

- Suivi de la réalisation des travaux.
- Elaborer les plans et budgets d'investissement (rénovation, extension, remise à niveau, remplacement) des installations fixes, canalisation, réseau de stations services et autres .
- Etablir un rapport d'activité périodique

Ce département comporte les services suivants :

Service exploitation et maintenance : Sa mission est de :

- Vérifier l'application des prescriptions du règlement d'exploitation, de sécurité des équipements et installation fixes.
- Etablir les performances de maintenance.
- Assurer la maintenance des installations au niveau des dépôts carburants

Service études et réalisation : Sa mission est :

- D'établir la partie technique des cahiers de charges.
- De contrôler et diriger les différents travaux.
- De suivre les travaux programmés ayant trait aux projets.

Le District dispose de deux (02) dépôts carburants à Bejaïa, un (01) à TAHER /W.JIJEL, un (01) à Bordj Bou Arreridj et un (01) à M'SILA.

Section II : Les Moyens et de l'entreprise NAFTAL:

A. Les moyens de l'entreprise NAFTAL :

Avec un personnel de 31500 agents. Affectif au 31/12/2009, NAFTAL est le premier et le seul distributeur de produit pétroliers en Algérie.

Elle contribue de 51 % de l'énergie finale en fournissant plus de 10 million de tonnes de produits pétroliers par an sous forme de :

- Carburant.
- Gaz de pétrole liquéfié.
- Bitumes.
- Lubrifiants

Pour cela NAFTAL dispose de :

- 67 centres et dépôts de distribution et stockage carburant. Lubrifiants et pneumatique.
- 55 dépôts d'avitaillement d'aéronefs, centres et point de ventes à la mer.
- 45 centres d'emballage GOL d'une capacité d'enfutage de 1.2 million de tonnes/an.
- 59 dépôts relais de stockage GPL.
- 05 centres vrac GPL.
- 16 unités de formulation de bitumes de 360.000 tonnes/an.
- 3500 véhicules de distribution et 1800 engins de manutention et de maintenance.

380 km de pipe-lines multi produits carburants et GPL.

Et son réseau de distribution s'étend sur :

- 1732 stations de service dont 328 en gestion directe par NAFTAL.
- 124 points de vente d'essence sans plomb.
- 268 points de vente GPL/CARBURANT.
- 14550 points de vente GPL.

La couverture des besoins du marché national en produit pétroliers implique des transports massifs de carburants et GPL depuis les sources de production vers les zones de consommation qui sont les districts.

Pour assurer cet équilibre entre l'offre et la demande, NAFTAL met à contribution plusieurs modes de transport :

- Cabotage pipe : pour l'approvisionnement des entreprises à partir des raffineries.

Rail/chemin de fer : pour le ravitaillement des dépôts de l'intérieure du pays à partir des entrepôts.

- Route : pour la livraison des clients et le ravitaillement des dépôts non desservis par le rail.

Pour accomplir sa mission de distribution des pétroliers, NAFTAL dispose d'un parc dépassant les 3 mille véhicules de distribution constitue de :

- Tracteur routier.
- Semi-remorques plateaux.
- Semi-remorques citernes.
- Camion citernes.
- Camion plateaux.
- Camion porte palettes.

Ca lui permet d'assurer 70 à 75 % des livraisons clients, le reste étant assuré par les transporteurs tiers ou par les clients eux-mêmes.

Par ailleurs, NAFTAL dispose de (7) barges pour le soutage des navires et affrète en permanence auprès des entreprises publiques de transport :

- 160 citernes carburantes (SNTR).
- 960 wagons-citernes (SNTF).
- 04 caboteurs (SNTM/HYPROC).

B. Produits commercialisés par l'entreprise :

1. Carburants : terre, aviation, marine.

Terre : NAFTAL commercialise quatre (4) types de carburants « terre » pour la motrice essence et diesel :

- Essence super.
- Essence normale.
- Essence sans plomb.
- Gas-oil.

Ces produits stockés et distribués par NAFTAL sont tous issus des raffineries de NAFTEC et répondent entièrement aux normes de qualité algérienne.

Aviation : Jet a1-for Jos issus 18 kérosène utilisé par les avions.

Marine : FUEL BUNKERC - norme iso 9217

FUEL 80(BTS), utilisée par les navires.

2. Gaz de pétrole liquéfié

Nature et composition :

Les GPL désignent : gaz de pétrole liquéfié. Ce sont les mélanges de butane 4) et de propane (3). Les GPL peuvent être obtenus à partir de traitement des hydrocarbures tels que :

- Le traitement du gaz naturel ou gaz associés.
- Le raffinage du gaz naturel.
- La liquéfaction du gaz naturel.

Dans la gamme des produits GPL, NAFTAL commercialise trois (3) produits essentiels :

1. le butane commercial.
2. le propane commercial ;
3. le GPL carburant « SIRGHAZ ».

Suite à une phase d'étude d'expérimentation entamée en 1977, la décision d'introduire le GPL carburant « SIRGHAZ » est intervenue en 1983 avec l'adoption de bicarburant et de la mise en place de la réglementation liée aux conditions d'utilisation du GPL/C.

3. Lubrifiants :

A travers son réseau de distribution étendu sur le territoire national, NAFTAL commercialise une gamme complète de lubrifiants qui couvrent tous les besoins du secteur automobile et industriel. Répondant à des normes d'emballages variés, depuis la boîte de ½ litre au fût de 180 kg

Les gammes commercialisées par NAFTAL sont :

- Les huiles motrices à essence.
- Les huiles motrices à diesel.
- Les huiles motrices industrielles.
- Les graisses.

4. Pneumatiques :

Grace à des infrastructures de stockage et son réseaux de distribution, NAFTAL commercialise des pneumatiques des grandes marques dans les catégories de véhicules les plus diverses :

- Tourisme.
- Camionnette.
- Poids lourds.

- Industriel.
- Manutention.
- Agricole.
- Génie civil.
- Cycle.

Portant le label de constructeurs renommés, les pneumatiques proposés par NAFTAL sont fournis après contrôle de qualités les plus strictes pour garantir la sécurité des utilisateurs et répondent amplement aux exigences requises.

5. Bitume :

NAFTAL commercialise à partir de ses centres quatre (4) formes de bitumes :

- Les bitumes purs 80/100 et 40/50 utilisés dans les domaines de la construction et des chaussées.
- Les bitumes oxydés 85/25 utilisés pour l'étanchéité multicouches, pour l'isolement thermique et phonique et pour la protection des ouvrages d'art.

Ils sont commercialisés en vrac et sous deux (2) formes de conditionnement, en sacs de 20 kg et en futs de 200 kg.

- Les bitumes fluidifiés ou CUT-BACKS ; ils sont obtenus en fluidifiant les bitumes pure avec le kérosène.
- Les émulsions de bitumes sont des dispersions de bitumes pures dans une solution aqueuse.